
Adresse de la société populaire de Meyssac (Corrèze) qui se félicite que des centaines de Cicéron se soient levés contre les nouveaux Catilina, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Meyssac (Corrèze) qui se félicite que des centaines de Cicéron se soient levés contre les nouveaux Catilina, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 413;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23081_t1_0413_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Vous avés frapé du glaive de la loy des ambitieux qui ne s'étoient emparés des rennes du gouvernement que pour nous plonger dans un esclavage des plus odieux.

Le triumvirat n'est plus. Grâces vous en soient rendues. Poursuivés le fil de cette trame criminelle, et vous aurés encore la gloire d'avoir vengé le peuple, de l'avoir sauvé contre les atteintes portées à sa liberté.

Continués, citoyens représentans, vos pénibles travaux. L'administration du district mètra dans l'exécution de vos décrets et des mesures salutaires que vous aurés à prendre, autant d'activité et de zèle que vous aurés mis de vigilance et de courage à sauver la patrie en danger.

Salut, union et fraternité !

SOUCHON (*présid.*), GERAUD, B. CALVET, LAMARQUES, PERIER Jⁿ, GUICHOT, MARTIN (*substitut de l'agent nat.*), TREBOS (*secrét.-greffier*), J^{QUES} SÉNÈGRE, VAYLIET, C.A. JOUCRAT, Raymond HILITZERAT.

Extrait des registres de l'administration du district de Toulouse assemblé en conseil général, séance publique.

Du 17 thermidor an 2^e de la République française une et indivisible.

La séance est ouverte par la lecture des nouvelles, qui nous apprennent qu'une conjuration horrible, dirigée par Robespierre, Couthon et Saint-Just a été éteinte presque aussitôt que connue.

Le conseil, par un mouvement spontané, a unanimement délibéré de faire une adresse à la Convention nationale, pour lui témoigner le vif intérêt qu'il prend à cette heureuse nouvelle, et que le courier extraordinaire que fait partir la société populaire sera chargé de notre adresse.

SOUCHON (*présid.*). Collationné, TREBOS (*secrét.-greffier*).

24

Mille actions de grâces vous soient rendues, citoyens représentans, écrit à la Convention nationale la société des sans-culottes de Meyssac (1); de nouveaux Catilina conspiraient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Les membres composant la société des montagnards républicains de Meyssac à la Conv.; Meyssac, 17 therm. II] (3)

Citoyens représentans,

Mille actions de grâce vous soient rendues. De nouveaux Catilina conspiraient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres. Ces monstres voulaient élever le triumvirat sur les débris encore fumant du trône, mais vous avez été debout, et la hache de l'égalité nous a fait justice de leurs infâmes complots.

Ne quittez pas la foudre que nous vous avons confié, que tous les partisans du nouveau Cronvel n'ayent été pulvérisé. Des millions de républicains sont prêts, au moindre signal, de se réunir aux braves sections parisiennes qui ont formé, de leur corps, autour de vous, un rempart impénétrable au fers des assassins. S. et F.

LABRUS, V. PEYREDIEUX (*secrét.*), J.P. CHASSING (*présid.*).

25

Il est donc bien vrai, disent les administrateurs du district de Roanne (1) que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie. Législateurs, vous avez décelé les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits. Courage ! Que votre fermeté jamais ne se ralentisse.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Roanne, 14 therm. II] (3)

Citoyens représentans,

Il est donc vrai que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie.

Législateurs, vous avez décelés les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits.

Courage ! Que votre fermeté jamais ne se ralentis[s]e ! N'épagnés rien pour briser tous les fers qu'on voudroit redonner à la France. Qu'autant il paroitra des Robespierres, des Couthons, des Saint-Just, etc., qu'autant il en périsse !

Les traîtres ! S'ils eussent vécus peut-être une heure encore vous n'existeriez plus, et déjà nous serions replongés dans les abymes affreux du despotisme et de la tyrannie.

Inviolablement attachés à vous, animés de votre courage et ne voulant qu'une République indivisible, nous vous invitons à rester à votre poste pour l'affermir, et nous jurons de périr plutôt que de souffrir qu'on lui porte atteinte et qu'on cherche à dissoudre la Convention nationale. S. et F.

(1) Corrèze.

(2) P.-V., XLIII, 141. Bⁱⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 315, pl. 1 265, p. 12.

(1) Loire.

(2) P.-V., XLIII, 141.

(3) C 313, pl. 1247, p. 11.